



# Interventions amiante en sous-section 4

## Cumul de fonctions

### Formation initiale



#### Durée

35.00 Heures  
5 Jours

#### Référence

STD-SENAM76



#### Pré Requis

- Les stagiaires ou leur employeur devront, préalablement à l'entrée en formation, avoir fourni à DEKRA une attestation d'aptitude médicale au poste de travail à jour délivrée par le médecin du travail (ou par le médecin traitant pour les personnes non salariées).
- Les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (chaussures de sécurité, tenue de travail et EPI **non exposés à l'amiante**).
- Français lu, parlé, écrit



#### Public Concerné

Travailleur assurant à la fois les fonctions relevant des catégories d'encadrement technique et/ ou d'encadrement de chantier et/ ou d'opérateur

#### Objectifs :

- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits
- Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source et/ ou être capable de faire appliquer ces principes
- Sur la base des résultats de l'évaluation des risques, être capable d'établir un mode opératoire, s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS et/ ou de le faire appliquer et/ ou de l'appliquer
- Etre capable de définir et/ ou de faire appliquer et/ ou d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante

#### Contenu

##### COMPRENDRE ET APPLIQUER LES EXIGENCES DE LA REGLEMENTATION

- Comprendre les exigences de la réglementation « travail » et ses évolutions
- Comprendre les exigences de la réglementation « santé publique » et ses évolutions
- Comprendre les exigences de la réglementation « environnement » et « transport » et ses évolutions
- Exploiter les documents exigibles lors de toute intervention

##### CONCEVOIR ET ORGANISER LA DEMARCHE PREVENTION DU RISQUE AMIANTE

- S'approprier la démarche de prévention des risques
- Détecter et évaluer les risques quelle que soit la situation spécifique à chaque intervention
- Consulter et mobiliser tous les acteurs
- Choisir les méthodes de travail adaptées aux interventions sur les bases de l'évaluation des risques
- Appliquer les principes de la ventilation
- Définir des modes opératoires, des procédures et garantir la traçabilité des opérations
- Organiser la gestion des situations d'urgence
- Mettre en oeuvre les mesures de prévention sur la base de l'évaluation des risques
- Communiquer sur la démarche prévention du risque amiante mise en oeuvre

##### METTRE EN OEUVRE LES MESURES DE PREVENTION RETENUES

- Organiser la prévention sur le chantier
- Appliquer les procédures et engager les moyens prévus pour assurer la sécurité, de l'installation au repli du chantier
- Gérer les situations d'urgence

#### Qualification Intervenant (e)(s)

Formateur formé et qualifié à la pédagogie et à la maîtrise du risque amiante suivant les processus internes DEKRA.



Flashez ce QRCode  
pour accéder à notre  
site internet



### Moyens pédagogiques

Le stage s'appuie sur des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires, des activités d'application et des mises en situation sur plateforme-pédagogique.

### Modalités d'évaluation

Epreuve théorique de 20 minutes élaborée à partir d'un questionnaire à choix multiple et/ou d'un questionnaire à réponses courtes permettant d'évaluer le stagiaire sur ses connaissances.

Epreuve pratique de 60 minutes incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire.

A l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de compétence validant les acquis.

## Modalités d'Accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en oeuvre pour la pleine réussite de ses formations

### Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

La formation à la "Prévention des risques liés à l'amiante pour les personnels cumulant des fonctions d'encadrement technique /ou d'encadrement de chantier et/ou d'opérateur - interventions sous-section 4" est enregistrée au Répertoire Spécifique (RS) des formations certifiantes/habilitantes de France Compétence sous la référence RS6420.

En savoir plus sur notre page « Formations certifiantes RNCP/RS proposées par DEKRA » :  
<https://www.formation-dekra.fr/formations-certifiantes-rncp-rs-proposees-par-dekra>



RS6420